

Questions orales

que les États-Unis vont entreprendre lorsqu'ils vont faire face à des pénuries d'eau, afin d'exporter leurs problèmes aux États limitrophes, qu'il s'agisse du Mexique ou du Canada.

Étant donné que nous pouvons nous attendre à de plus en plus de tentatives de la part des États-Unis pour régler leurs problèmes de pénurie d'eau à l'aide de projets de transport, d'exportation ou de dérivation, le ministre ne croit-il pas maintenant qu'il est temps que lui-même et ses collègues soient manifestement conscients du problème? Étant donné que l'accord commercial proposé avec les États-Unis vise nos ressources en eau, ne devrions-nous pas demander précisément une exemption quant à l'eau, afin que les Américains sachent bien que nous avons la haute main sur nos ressources en eau.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Permettez-moi de préciser dans les termes les plus forts possibles que nous avons la haute main sur nos ressources et qu'il continuera d'en être ainsi. Notre capacité d'établir notre politique sur l'eau au Canada déborde du cadre de tout accord.

En fait, il a déjà été signalé au député à un certain nombre de reprises que l'accord n'a absolument aucune répercussion sur nos ressources en eau. Il s'agit d'une question qui est si fondamentale pour notre politique que nous prenons des initiatives que les gouvernements précédents n'avaient pas prises. Je rappelle au député que son chef a été le premier à soulever la possibilité de vendre de l'eau aux États-Unis. Il devrait s'entretenir avec lui au lieu de nous faire la leçon.

LA DÉCLARATION D'UN MINISTRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre compétent concernant la déclaration qu'a fait le ministre de l'Environnement hier pendant la période des questions. Il a dit que la dérivation des eaux du lac Michigan n'entraînerait pas la dérivation des eaux canadiennes. Or, tous ceux qui connaissent le réseau hydrographique de l'Amérique du Nord savent bien que le lac Michigan est alimenté par les Grands Lacs qui sont des cours d'eau limitrophes. Le ministre reconnaît-il que son collègue de l'Environnement s'est trompé en faisant cette déclaration hier à la Chambre?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le ministre a qualifié ce projet d'inacceptable, si je ne m'abuse. Le député connaît-il le sens du mot?

M. Caccia: Bien sûr que je le sais, monsieur le Président, et c'est justement pour cela que le ministre a eu tort de faire cette déclaration. Ce projet de détournement intéresse les Grands Lacs que nous partageons avec les Américains, et c'est pour cette raison que le ministre doit se rétracter ou reconnaître qu'il s'est trompé.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER L'ACCORD COMMERCIAL

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Dans l'intervalle, les Américains prétendent que l'eau fait partie intégrante de l'accord de libre-échange. Le ministre nous dira-t-il enfin que le gouvernement a repris ses esprits, qu'il modifiera le projet de loi dont la Chambre est saisie pour bien indiquer que nos eaux ne font pas partie de cet accord?

Des voix: Bravo!

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, les libéraux ne devraient pas applaudir parce que la question se fonde sur une hypothèse erronée. De qui parle-t-on au juste? Qui sont ces Américains qui prétendent que l'accord de libre-échange inclut nos ressources hydrographiques? C'est le genre de postulat fautif qui me permet d'affirmer qu'il n'y a pas que les Canadiens qui s'opposent à ce projet de détournement, mais également certaines autorités américaines?

Les gouverneurs de l'Ohio, du Wisconsin et du Minnesota sont catégoriquement contre. Il y a identité de vues des deux côtés de la frontière pour déclarer tout projet de détournement des eaux inacceptable et illégal.

Il faut obtenir au préalable le consentement du Canada en vertu des traités que nous avons signés au fil des ans. Cette question n'a rien à voir avec l'accord de libre-échange et le député nous en parle parce que nous sommes vendredi et qu'il ne trouve rien de mieux à dire.

* * *

LE PIÈGEAGE DES ANIMAUX À FOURRURE

LE PARLEMENT EUROPÉEN—LA PÉTITION CONCERNANT L'ÉTIQUETAGE DES FOURRURES CANADIENNES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le 1^{er} juin, la Chambre a tenu un débat d'urgence sur la proposition britannique visant à étiqueter les fourrures d'animaux pris dans des pièges à mâchoires. Ayant vu ce qui est arrivé à la chasse au phoque, elle a proclamé à l'unanimité que cette mesure pouvait avoir des effets dévastateurs sur les 105 000 travailleurs de l'industrie canadienne de la fourrure.

Avant le Sommet économique et la visite de leur premier ministre, l'ordre a été retiré à la Chambre britannique. J'ai appris hier soir que le Canada s'est fait avoir. Les Britanniques nous ont joué un vilain tour.

En parlant hier soir à l'ambassadeur du Parlement européen au Canada, j'ai appris qu'on avait déjà obtenu les 260 signatures nécessaires pour demander au Parlement européen d'adopter un règlement semblable à celui envisagé par les Britanniques. Ce règlement aurait des conséquences beaucoup plus désastreuses puisqu'il met en cause 12 pays européens.